

2030: Un engagement citoyen pour un projet de territoire !



SOMMAIRE

- I. Préambule**
- II. Axe 1 – Une cohésion sociale à renforcer**
- III. Axe 2 : La formation, socle du développement économique et de l'emploi**
- IV. Axe 3 : Vers plus d'équité et d'échanges entre ruralité, urbain, péri-urbain dans les aménagements du territoire**
- V. Axe 4 : Un territoire valorisant la coopération et les initiatives citoyennes**

Annexe 1 : 4 axes pour l'attractivité du territoire et sa cohésion sociale et territoriale

Annexe 2 : Saisine du Conseil de Développement sur le projet d'Agglomération « GrandAngoulême vers 2030 »

Annexe 3 : Composition du groupe – projet

Annexe 4 : Temps de rencontre

Annexe 5: Projet de territoire 2018-2025 « Une nouvelle gouvernance pour le projet de territoire »-avis 2017

Illustration 1ère page - Olivier THOMAS - 2018

I. Préambule

Le président de la Communauté d'Agglomération a saisi le Conseil de développement en avril 2021 sur le nouveau projet d'Agglomération « GrandAngoulême vers 2030 » afin de porter un regard citoyen sur notre territoire pour alimenter votre projet.

La constitution d'un groupe de 30 personnes a été une des premières actions du Conseil de Développement tout juste reconstitué. Les délais impartis ne nous ont pas permis de consulter aussi largement que nous l'aurions voulu des habitants et des acteurs du territoire. Cependant, nous avons fait le choix d'aller vers ceux qui sont peu présents au Conseil de développement et écouter leurs souhaits, leurs propositions, leurs rêves !

Plus de 20 jeunes en formation professionnelle, au lycée agricole de l'Oisellerie et à l'Ecole de la deuxième chance ont été rencontrés ainsi que l'association « au fil des femmes » qui œuvre sur les différents quartiers de la politique de la ville.

Nos échanges et leurs propositions donnent corps à cet avis que nous remettons à la collectivité.

Nous souhaitons de plus rappeler les travaux du Conseil de développement de ces dernières années sur la santé, le numérique, les jeunes, les coopérations entre l'urbain et le rural, des enjeux forts qui doivent être présents dans le projet de territoire.

Nous savons qu'un projet lancé en 2021 va évoluer durant ces prochaines années. Nous souhaitons pouvoir vous accompagner sur le suivi de sa mise en œuvre, son évaluation, ses transformations et nous inscrire concrètement dans les projets de coopération proposés !

Pour le groupe-projet,

Les animateur.rice.s et rapporteur.e.s

Carole Fauconnet

Eric Demaison

Anaïs Delage

André Curmi

GrandAngoulême vers 2030, pour nous c'est :

Axe 1

**Une cohésion sociale à
renforcer**

Axe 2

**La formation, socle du
développement
économique et de
l'emploi**

**Amplifier les transitions
écologiques et
accompagner les
transformations sociales**

Axe 4

**Un territoire valorisant la
coopération et les
initiatives citoyennes**

Axe 3

**Vers plus d'équité et
d'échanges entre ruralité,
urbain, péri-urbain dans les
aménagement du territoire**

II. Axe 1 – Une cohésion sociale à renforcer

Isolement, précarité, discrimination remettent en cause la cohésion sociale, élément clé de la vie en société.

En effet, même si cela est parfois une tendance nationale, nous faisons le constat que la population de notre territoire parfois plus que d'autre est **sous la pression d'évolutions d'origine diverses.**

Cohésion sociale sous pression

Elles sont sociologiques, avec par exemple l'augmentation des familles monoparentales et des adultes isolés, démographiques par un vieillissement marqué de la population allié à une diminution du nombre de jeunes, économiques un taux de chômage important, un revenu disponible faible et un taux de population précaire trop important

Le projet de territoire doit donc prendre en compte prioritairement ces questions.

Lutte contre les discriminations, la précarité

Il nous semble donc nécessaire que Grand Angoulême organise son action pour mener des



Rencontre association au fil des femmes

politiques spécifiques, cohérentes et complètes sur les axes suivants :

- à destination des jeunes (y compris la petite enfance) et des personnes âgées,
- pour lutter et réduire toutes les discriminations (diversité, égalité femmes/hommes, handicaps),
- pour aider nos concitoyens en situation de précarité.

S'appuyer sur les initiatives locales

Les politiques conduites par la collectivité devraient traiter systématiquement les questions **de logement, transports, accès aux loisirs, accès aux services publics, accès aux soins et de sécurité.** Elles s'appuieront sur les initiatives locales et de proximité, communales ou associatives, en les soutenant, les transcendant et les complétant.

III. **Axe 2 : La formation, socle du développement économique et de l'emploi**

L'économie et l'emploi sont des axes majeurs de l'attractivité de notre territoire mais il nous semble primordial de prendre en compte de façon connexe les besoins de formation.

Cette thématique doit apparaître notamment dans un schéma d'enseignement supérieur qui

Formation tout au long de la vie

doit anticiper les besoins futurs et être adaptée aux spécificités et qualités du territoire. Elle doit aussi être proposée de façon continue tout au long de la vie.

La communauté d'agglomération dispose déjà d'un maillage important de formations en constant développement : filières industrielles (mécatronique, énergie...), agricoles, autour de l'image...

Au sein de notre territoire se développent aussi le télétravail, le nombre des auto-entrepreneurs, des intérimaires, des professions de services, des industries de l'image et du numérique, le maraîchage, l'agriculture alternative...



Rencontre avec les jeunes de l'école de la 2^{ème} chance

Ainsi, GrandAngoulême pourra se renouveler, et s'adapter aux nouvelles entreprises et technologies de même qu'aux modifications du tissu économique, y compris le développement

Une offre de formation adaptable et en cohérence avec les besoins du territoire

de l'économie « sociale et solidaire », de l'économie « circulaire ».

En collaboration avec l'ensemble des acteurs, la collectivité devrait développer et soutenir les formations de niveau de qualification élevé, à travers des filières qui restent pour certaines à inventer. Cela commence toutefois par le renforcement des liens entre les acteurs de la formation. Cela lui permettra aussi de répondre à de nouveaux besoins, d'attirer de nouvelles compétences, d'inventer de nouvelles structures sur son territoire.

En cohérence avec les autres enjeux de développement, GrandAngoulême pourra renforcer son accompagnement des nouveaux

Accompagner

arrivants (emplois des conjoints, offre de logements de qualité (location / achat / restauration de bâtiments anciens), pour aider à leur accueil puis insertion sur le territoire.

IV. Axe 3 : Vers plus d'équité et d'échanges entre ruralité, urbain, péri-urbain dans les aménagements du territoire

Pour le Conseil de Développement, l'aménagement du territoire consiste à :

- prendre la mesure de sa **diversité** : rural, urbain et péri-urbain, centres-bourgs et centres-villes pour la plupart à haute valeur patrimoniale, espaces agricoles et espaces naturels, zones industrielles, artisanales et commerciales, réseaux routiers et ferroviaires ;
- s'assurer que ces **espaces s'agrègent** les uns aux autres pour constituer, véritablement, le territoire du Grand Angoulême.
- donner envie de consommer des produits locaux en favorisant les **circuits courts** alimentaires (maraîchage local, espaces municipaux reconvertis, jardins partagés...) ;
- et même donner envie de **se baigner dans la Charente** !... Ce qui suppose aujourd'hui une vraie politique de reconquête de la salubrité de ce fleuve qui irrigue, avec ses affluents, tout le Grand Angoulême.

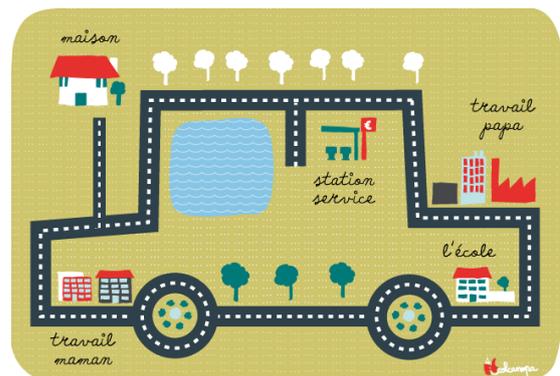
Cette liste a vocation à être complétée, avec

Un territoire de diversités

Comment ? Par les possibilités offertes aux habitants d'accéder à ces vraies richesses.

Concrètement, il s'agit de :

- faciliter l'accès au **numérique** sur tout le territoire,
- donner à la deuxième et à la troisième couronne le **même niveau de mobilité** qu'en première couronne intégrant tous les modes de transport et leur continuité (y compris vélo, transports solidaires, chemins piétonniers,...),
- faciliter l'**accès au logement** en limitant l'étalement urbain, notamment pour les personnes aux faibles ressources : jeunes, personnes âgées, jeunes couples



Pas de laissés-pour-compte

l'objectif central du Conseil de Développement que le territoire du Grand Angoulême ne fasse qu'un, au bénéfice de tous ses habitants, sans discrimination d'accès d'aucune sorte.

Un territoire vivant, sans laissés-pour-compte, sera le résultat d'un aménagement réussi.

V. Axe 4 : Un territoire valorisant la coopération et les initiatives citoyennes

Le Conseil de développement propose que la coopération soit un des 4 axes du projet d'Agglomération « GrandAngoulême vers 2030 » par son caractère transversal.

Coopération

La montée en puissance des intercommunalités dans la vie quotidienne des habitants, les transformations sociales du territoire qu'il faut devoir observer, la crise démocratique continue depuis ces dernières années, nous obligent collectivement, élus, habitants, structures de démocratie participative à imaginer de nouvelles formes de coopération plus souples, plus réactives, plus à l'écoute, plus innovantes entre le GrandAngoulême ses habitants et le tissu associatif local.

Faire ensemble

Au-delà de la nécessité du « faire-ensemble » entre l'intercommunalité, ses communes, les autres collectivités locales départementales et

régionales et l'Etat, c'est également la capacité à mobiliser dès le démarrage des projets les principaux partenaires publics et privés présents sur notre territoire, les habitants, les instances de démocratie participative et construire et faire front ensemble.

La vitalité d'un territoire se mesure aussi dans la capacité à soutenir, valoriser les initiatives citoyennes et associatives, les nouveaux élans « à faire », les rencontres, le partage des ressources et les savoir-faire. Ces actions doivent être mieux repérées et valorisées.

Valorisation des initiatives citoyennes

Il faut ensemble aider à l'émergence d'autres projets à l'image de ceux initiés dans les domaines de l'énergie, des circuits courts, du recyclage, de l'épargne de proximité, des solidarités, des mobilités ...



Rencontre avec des jeunes du Lycée agricole de l'Oisellerie

ANNEXES

Annexe 1 : 4 axes pour l'attractivité du territoire et sa cohésion sociale et territoriale

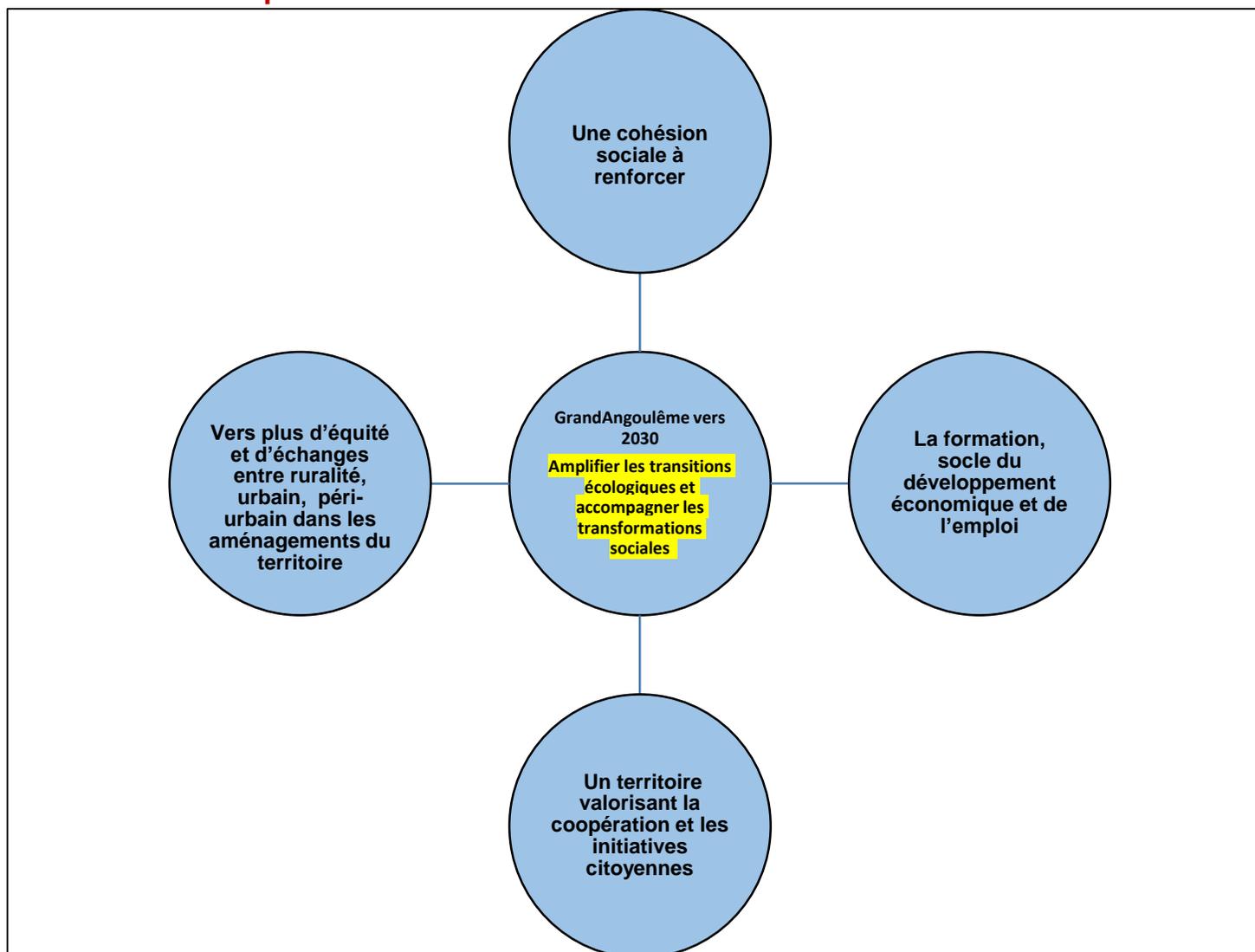
Annexe 2 : Saisine du Conseil de Développement sur le projet d'Agglomération « GrandAngoulême vers 2030 »

Annexe 3 : Composition du groupe – projet

Annexe 4 : Temps de rencontre

Annexe 5: Projet de territoire 2018-2025 « Une nouvelle gouvernance pour le projet de territoire » – avis 2017

Annexe 1 : 4 axes pour l'attractivité du territoire et sa cohésion sociale et territoriale :



4 axes pour l'attractivité du territoire et sa cohésion sociale et territoriale :

-Renforcer la cohésion sociale en tenant compte des évolutions démographiques et en faire un atout pour attirer de nouvelles populations sur le territoire

-S'appuyer sur la formation (filières industrielles, agricoles, image, nouveaux métiers ...) comme socle du développement économique et de l'emploi

- Vers plus d'équité et d'échanges dans les aménagements du territoire intégrant les transitions écologiques et les transformations sociales

- Développer le faire ensemble, la coopération entre collectivités, Etat, acteurs publics et privés mais également le soutien et l'accompagnement des initiatives citoyennes qui répondent aux enjeux collectifs

Axes	Contenu	Exemples
<p>Une cohésion sociale à renforcer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir compte de l'évolution démographique du territoire : vieillissement de la population, décohabitation, familles monoparentales, la place des femmes... - Développer des politiques pour les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, la petite enfance pour attirer de nouvelles familles - Prendre en compte la précarité et la paupérisation - Prise en compte des quartiers en difficulté - Poursuivre la coordination sur l'offre de santé, l'accès aux soins, la formation de professionnels de santé - Liens entre les CCAS des communes, soutien aux petites communes : mutualisation ? - Travailler sur l'identité du territoire, l'appartenance des habitants au GrandAngoulême - Prise en compte de l'isolement social et géographique 	<p>Développer des offres de services adaptés aux différents publics</p> <p>Intégrer des actions de lutte contre toutes les discriminations pour la diversité et la mixité</p> <p>Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques</p> <p>Encourager les solidarités de proximité, de voisinage</p> <p>Logement partagés personnes âgées/ jeunes étudiants</p> <p>Accès à la culture, aux sports, aux loisirs dans l'espace public /</p> <p>Des espaces verts accessibles pour tous, des lieux de rencontre et de convivialité</p> <p>Cité éducative</p> <p>Accueil des habitants du GA / information sur les services</p> <p>Créer une signalétique GrandAngoulême</p>
Axes	Contenu	Exemples

<p>La formation comme socle du développement économique local et de l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Liens besoins en compétences des entreprises du territoire et formation, l'élévation du niveau des qualifications - S'appuyer sur les métiers de demain (services, images, numérique ...) - Développer de nouvelles filières : agriculture, maraichage ... - Renforcement des liens entre les acteurs de la formation - Aider au développement de nos filières spécifiques : image, industrie (mécatronique, énergie...) - Schéma d'enseignement supérieur / spécificités locales - Accompagner la venue des nouveaux arrivants : emploi du conjoint, logement de qualité (logements disponibles à l'achat et à la location-Aider les jeunes à trouver un logement-Encourager la reconstruction des bâtis anciens...) 	<p>Expérimenter de nouvelles formes de travail :</p> <p>Télétravail dont arrivée de télétravailleurs dans l'Agglomération,</p> <p>Auto-entrepreneariat,</p> <p>Intérim,</p> <p>Formation tout au long de sa vie</p> <p>Soutien à l'économie sociale et solidaire et à l'économie circulaire</p>
---	---	---

Axes	Contenu	Exemples
<p>Vers plus d'équité et d'échanges dans les aménagements du territoire intégrant les transitions écologiques</p>	<p>Mettre en place une politique transversale intégrant les transitions écologiques, énergétiques et sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure équité et échanges dans les aménagements du territoire / urbain-péri-urbain - Urbanisme : investir les centres-villes et centres-bourgs, arrêter l'étalement Préserver les zones agricoles, les zones nonconstruites Réhabiliter l'existant, utiliser les friches Respecter les zones naturelles - Une politique de logement adaptée aux jeunes, aux personnes âgées, accessibilité d'achat pour les jeunes couples - Numérique : accès sur tout le territoire et lutte contre les fractures du numérique - Mobilités – déplacements : continuité de mobilité sur la 2^{ème} et 3^{ème} couronne, schéma de mobilités actives sur le péri-urbain 	<p>Développer l'autonomie énergétique : fabrikawatt</p> <p>Soutenir les initiatives de prom'haies</p> <p>Prendre en compte et lutter contre la pollution du fleuve Charente</p> <p>Promouvoir l'égalité d'accès des femmes et des hommes dans l'espace public</p> <p>Produire et consommer différemment :</p> <p>Mobilisation citoyenne autour des circuits courts alimentaires, jardins partagés, espaces municipaux reconvertis pour produire fruits, légumes ...</p> <p>Prise en compte du bien-être animal</p> <p>Produits bio, zéro-déchets, réparation recyclage...</p> <p>Accès à l'information et à l'accompagnement des jeunes</p> <p>Nouveaux besoins : habitat partagé, créer une plateforme d'échanges Offre / Demande</p> <p>Identifier les besoins, sécuriser les mises en relation</p> <p>Transport solidaire, covoiturage... retour du vélo, recensement des chemins piétonniers....</p> <p>Accès à des logements adaptés aux familles, aux jeunes, aux plus âgés, de qualité et accessible – lutte contre l'insalubrité</p>

Axes	Contenu	Exemples
<p>Un territoire valorisant les coopérations, les initiatives et les énergies citoyennes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les coopérations entre collectivités locales, territoriales, acteurs publics et privés autour d'objectifs partagés - Valoriser, accompagner les initiatives citoyennes et associatives dans les secteurs de l'intérêt général Emergence de communauté d'actions non institutionnelles - Chercher, susciter les ressources locales - Observatoire local : Repérer et accompagner les mutations du territoire, les nouveaux usages, modes de vie ... tous ensemble acteurs publics, privés, citoyens - Information / communication préalable à l'engagement : - Mieux repérer les richesses du territoire et les faire connaître : culture et sport, loisirs, patrimoine... sur l'ensemble de l'Agglomération - Meilleure coopération des acteurs sportifs et culturels, partage des informations - Mieux communiquer sur le GrandAngoulême Parler à tous, « amener » toute la population 	<p>Créer un carrefour des initiatives et des énergies citoyennes :</p> <p>Faire savoir, connaître les initiatives</p> <p>Annuaire des activités, associations ... locales de GrandAngoulême</p> <p>Favoriser l'éclosion de nouvelles initiatives</p> <p>Valoriser le faire-ensemble, l'engagement ; les réseaux</p> <p>Exemples : épicerie coopérative de Ruelle, fabrikawatt, l'autre librairie, jardins partagés, les compagnons du végétal ...</p> <p>Les Cigales : épargne de proximité servant aux financements de projets locaux</p> <p>Valoriser initiatives communales : budgets participatifs, réseaux locaux</p> <p>Renforcer le tourisme local</p> <p>Créer un réseau social local ? Imaginer un chatbot GA ? j'ai 20ans qu'est-ce que je peux faire ce soir ? J'ai 60 ans ... que faire avec mes enfants ce weekend ?</p>

Annexe 2 : Saisine du Conseil de Développement sur le projet d'Agglomération « GrandAngoulême vers 2030 »



Angoulême, le

2 – AVR. 2021

Direction Proximité
Affaire suivie par Arnaud LATOUR
Tél. : 05 45 38 51 87

Réf. : AL/IC DAC202100065

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE
GRANDANGOULEME
25, Bd Besson Bey
16023 ANGOULEME CEDEX

A l'attention des co – présidents

Objet : Saisine du Conseil de développement sur le projet d'Agglomération « GrandAngoulême vers 2030 »

Chers

Messieurs les Co-Présidents,

Le Conseil de Développement a été associé dès 2020 aux travaux et au comité de pilotage sur le pacte de gouvernance qui a défini notre façon de travailler ensemble. Ce document-cadre fixe les principes directeurs qui vont guider la feuille de route de l'Agglomération en ce qui concerne son fonctionnement : transparence dans le processus décisionnel, solidarité et co-construction d'un vrai collectif de territoire avec les habitants et à leur service.

Ce pacte réaffirme également la volonté d'associer le Conseil de Développement aux travaux de la collectivité et plus largement celle d'intégrer les citoyens des 38 communes de l'Agglomération dans l'élaboration et le suivi des grands projets.

Je souhaite ainsi que le bureau communautaire poursuive ce travail collaboratif en vous associant au projet de mandat « GrandAngoulême vers 2030 » en cours d'élaboration dont l'objectif est de définir les principaux enjeux de notre territoire et choisir les chantiers emblématiques des 6 prochaines années. L'objectif est de finaliser ce projet d'ici l'été.

Nous avons fait le choix de vous saisir en amont du processus de travail à partir d'une première synthèse des orientations politiques recueillies par le bureau d'études L'A-Urba agence d'urbanisme de Bordeaux Aquitaine, qui nous accompagne dans cette démarche.

Ce document est un document de travail et nous souhaiterions recueillir l'avis du Conseil de Développement sur ces orientations ou les amender par votre regard citoyen et d'expert d'usage de notre territoire :

- À quels besoins des habitants, la collectivité doit-elle prioritairement répondre en 2030 ?
- Quels sont pour vous les nouveaux usages et modifications des pratiques collectives des citoyens ? Quels nouveaux besoins émergent ?
- Quels changements, innovations paraissent nécessaires ou commencent à apparaître ?
- Ces questions ne sont évidemment pas exhaustives et nous sommes à votre écoute sur les regards et les propositions que vous nous ferez.

Malgré des délais très contraints, il est impératif de pouvoir recueillir votre avis pour la fin du mois de mai afin de tenir compte de vos propositions et celles des conseils municipaux que je consulte parallèlement pour la première mouture de « GrandAngoulême vers 2030 ».

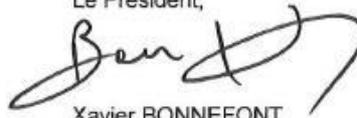
...

Je reviendrai vers vous courant juin pour vous rendre compte de l'avancée de ce projet et des orientations retenues.

Les élus en charge de ce projet et les services de GrandAngoulême sont à votre disposition pour toutes précisions et pour le suivi du projet.

Vous remerciant pour votre mobilisation et la prise en compte de l'intérêt général du territoire et de l'ensemble de ses habitants, je vous prie d'agréer, Messieurs les Co-Présidents, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,



Xavier BONNEFONT

PJ : 1

- Note de synthèse orientations « GrandAngoulême 2030 »

Annexe 3 : Composition du groupe-projet

Nom	Prénom	Collège
ADAM	Thierry	Lycée agro-viticole de l'Oisellerie
ANTIVILO	Katia	Habitante - La Couronne
BERTHOMIER	Bernard	Habitant – Forum – Ruelle-sur-Touvre
BICHE	Eric	Habitant – Brie
BISOTTI	Aurélien	Aurelien Bisotti Conseil
BOUSCARY	Michel	Habitant – Angoulême
BUISSET	Thierry	Habitant – Ruelle-sur-Touvre
CURMI	André	Représentant de la commune de Mouthiers-sur-Boëme – Rapporteur
DELAGE	Anaïs	Habitante – Angoulême – Rapporteuse
DELCROS	Julien	Habitant – Angoulême
DEMAISON	Eric	Représentant de la commune de Ruelle-sur-Touvre – Animateur
DESCHAMPS	Didier	Habitant – Saint-Yrieix
DROUAUD	Jean-Marie	Habitant – Garat
DUBOIS	Alain	Habitant – Soyaux
EICHELBRENNER	Claude	Représentante de la commune de Puymoyen
FAUCONNET	Carole	E2C de la Charente et du Poitou – Animatrice
FRESSER	Gérard	Habitant – Forum – Dirac
GUERIN	Sylvie	Habitante – Linars
LAFOND	Jean Paul	Habitant – Angoulême
LANDIER	Emmanuelle	Sas Baticonsultant
MAINFROID	Mickaël	Représentant de la commune de Champniers
MARCHAT	Patrick	Habitant – Angoulême
MARIE-DARMON	LIONEL	Habitant – Mouthiers-sur-Boëme
MARTIN	Sylvie	Habitante – Fléac
MESNARD	Yves	Association Valentin Haüy
MONJARRET	Philippe	Représentant de la commune d'Angoulême
PASQUET	Alain	Union Nationale de la propriété immobilière de la Charente
PITRON	François	Représentant de la commune de Rouillet St Estèphe
RIVIERE	Sebastien	Habitant – Fléac
SPARTZ	Chrystelle	Habitante – Angoulême
VINCENT	Marie-Madeleine	Habitante – Angoulême

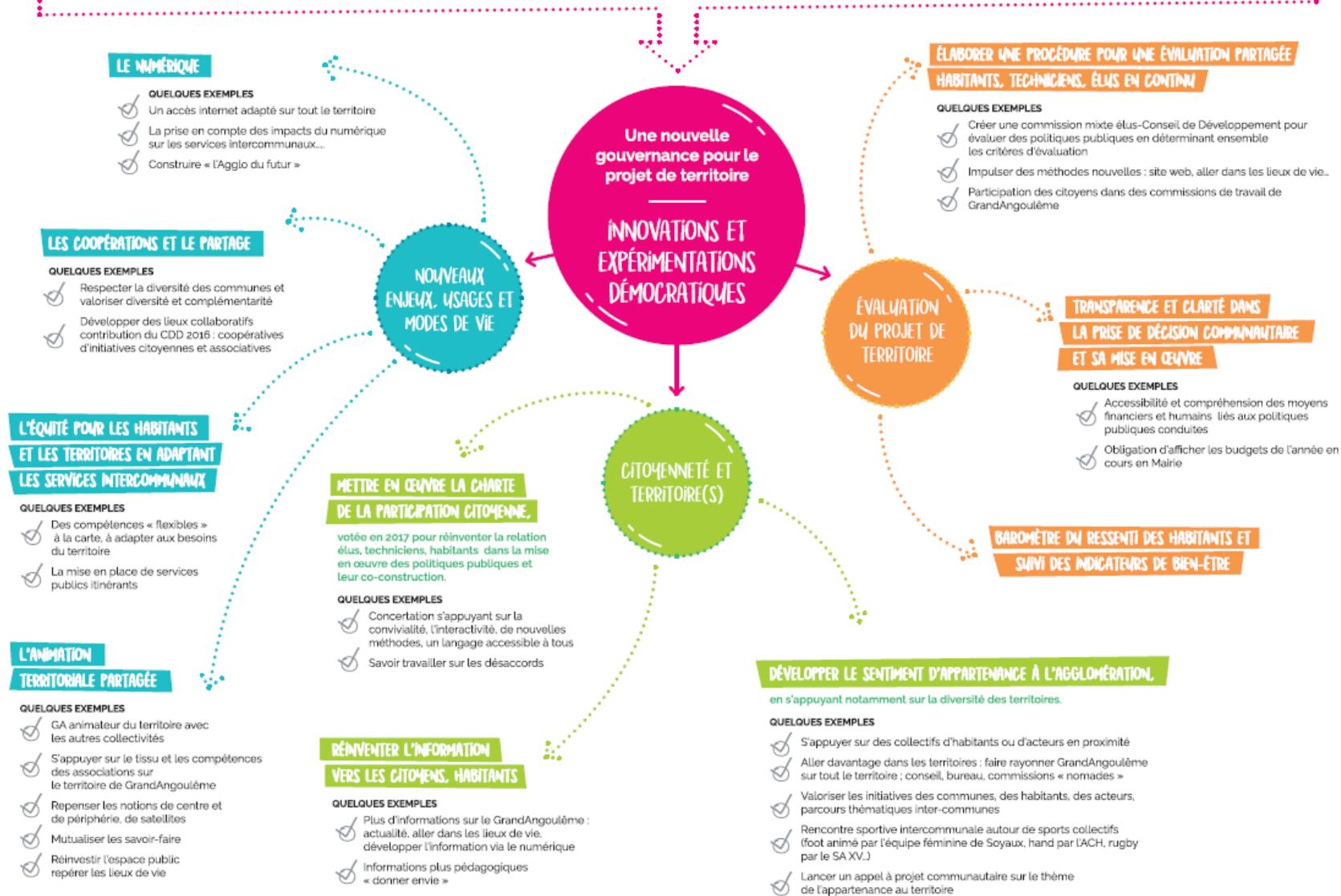
Annexe 4 : Temps de rencontre

Date	Structures / cibles
<p>Mercredi 2 juin de 18h00 à 20h 00</p> <p>Soëlys Place Rousseau, 16800 Soyaux</p>	<p>Association au fil des femmes à Soyaux</p> <p>Femmes engagées et mettant en œuvre des initiatives sur le territoire</p> <p>Avec 4 représentant.e.s</p>
<p>Jeudi 3 juin de 14h00 à 16h 00</p> <p>Lycée de L'Oisellerie 40 allée de L'Oisellerie 16400 LA COURONNE</p>	<p>Lycée de l'Oisellerie</p> <p>Jeunes en formation</p> <p>Atelier avec 13 jeunes</p> <p>8 Lycéens et 5 apprentis (17-20 ans)</p> <p>8 garçons / 5 filles</p>
<p>Vendredi 11 juin de 9h 00 à 12h 00</p> <p>Krysalide 70 rue Jean Doucet Chemin du Grand Girac 16470 St Michel</p>	<p>Ecole de la deuxième chance</p> <p>Jeunes en reconversion</p> <p>Ateliers avec 10 jeunes (18-27 ans)</p> <p>6 filles / 4 garçons</p>

Annexe 5 : Projet de territoire 2018-2025 « Une nouvelle gouvernance pour le projet de territoire »

CONSTRUIRE UNE NOUVELLE GOUVERNANCE AVEC LES HABITANTS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Avis du Conseil de Développement suite à la saisine de la Communauté d'Agglomération sur le projet de territoire



**Vous souhaitez nous rejoindre
ou consulter nos travaux :**

www.codevgrandangouleme.fr

Conseil de Développement

25, boulevard Besson Bey | 16023 ANGOULÊME CEDEX

05 45 93 08 28

conseildedeveloppement@grandangouleme.fr

www.codevgrandangouleme.fr

 codevangouleme16



Conseil
de Développement
Partager Échanger Proposer